



La réunion commence par la lecture des déclarations liminaires par la CGT, Solidaires et FO.

En réponse aux déclarations liminaires, le directeur indique que « nos certitudes sont ébranlées » et « qu'il faudra tirer les conséquences de la crise »

La direction met en avant le grand effort de la DGFIP sur le télétravail (16 à 17 % de télétravail).

Sur la demande de gants faite dans la déclaration liminaire, la direction indique que cette préconisation est contraire aux recommandations sanitaires qu'il faut absolument suivre.

Pour la CGT, les recommandations sanitaires ne sont soit pas toujours suivies (ex : le conseil scientifique est contre la reprise de l'école le 11 mai et pourtant, uniquement pour des raisons économiques, le gouvernement l'a imposée), soit les spécialistes ne sont pas toujours d'accord entre eux. Des collègues souhaitent avoir des gants à disposition et il est de la responsabilité de l'employeur de leur fournir.

D'une manière générale, la direction indique que le document de base est le PRA (plan de reprise de l'activité) défini par le DG en date du 5 mai (priorité 2 : mission à privilégier dans la mesure des moyens disponibles ; priorité 3 : missions moins essentielles qui peut attendre en fonction des moyens humains).

Le 11 mai n'est en aucun cas la date d'une reprise massive et globale. C'est le début d'une reprise progressive et très différenciée.

Le directeur a indiqué que le 11 mai n'est pas une date « fétiche », ce n'est pas la semaine où tout va changer.

Si sur 1 site il y a une personne de plus ce n'est pas grave.

La direction a indiqué que le plus important était la santé des agents.

Les horaires restent donc aménagés et le travail en marguerite ne pourra se faire qu'avec une personne sur 2, en diagonale.

Là, ce sont des mesures générales. Les mesures seront déclinées pour chaque service lors du CHSCT du mercredi 13 mai.

La CGT s'est étonnée que le CHSCT ait lieu après la reprise du 11.05.

Cela permet à certains responsables de prendre des initiatives contraires aux mesures sanitaires.

Même si des contraintes calendaires et organisationnelles sont compréhensibles dans la période, toujours est-il que des collègues subissent la pression de certains chefs de service qui font le rappel des troupes pour le 11.05, comme si, du jour au lendemain, tout reprenait comme avant.

On demande à des télétravailleurs ou à des agents « fragiles » de revenir en présentiel par exemple.

Est-ce normal ?

La direction a expliqué qu'elle avait demandé aux chefs de service d'appeler tous les collègues pour leur parler de la situation après confinement. Elle s'est étonnée que certains chefs pouvaient avoir cette attitude.

Au contraire, la CGT ne s'étonne pas puisque quasiment à chaque réunion, ce sont toujours les mêmes chefs de service qui font du zèle. C'est une minorité mais c'est une réalité qui va à l'encontre de la sécurité sanitaire des collègues.

Le plan local de reprise d'activité aurait dû être fait pour le 11.05.

La CGT a demandé au directeur s'il avait délégué le pilotage à ces chefs de service.

Le directeur a indiqué qu'il allait préciser les modalités de la reprise :

- le télétravail doit rester le mode de travail à privilégier (ceux qui le sont doivent le rester sauf s'ils ne le souhaitent pas et veulent revenir dans les services),
- jusqu'au 03 juin, les ASA actuelles continuent (garde d'enfants, conjoint de personnes fragiles) ; après le 03, elles seront évaluées,
- concernant les agents « fragiles », en aucun cas on ne les fait revenir pour le moment sauf s'ils veulent revenir (et dans ce cas, ils doivent préalablement avoir l'accord de leur médecin traitant et de la médecine de prévention).

La direction a également rappelé qu'elle était tributaire de facteurs externes (reprise de l'école et des transports).

Concernant les mesures sanitaires, le port du masque sera obligatoire pour l'accueil du public et si pas de distanciation sociale possible (si la configuration des locaux ne la rend pas possible). En tous les cas, concernant l'accueil du public dans les SIP, le DG a rappelé que l'accueil devait être exceptionnel. L'accueil pouvait également être envisagé de façon exceptionnelle dans les trésoreries hospitalières.

La CGT a posé la question de l'articulation entre le télétravail, les collègues à qui on a pris leur ordinateur et les agents « fragiles ».

La direction a indiqué qu'elle était ouverte à une réaffectation des postes de télétravail vers les collègues qui sont en ASA pour raisons médicales.

Pour les collègues, notamment vérificateurs ou des Domaines, qui ont vu leur ordinateur donné à des télétravailleurs, la direction a expliqué qu'à partir du 18 mai, 57 contrôleurs stagiaires arrivaient à la DRFIP avec leur ordinateur de l'ENFIP. La direction va récupérer ces ordinateurs, les réaffecter à des télétravailleurs. Donc ces télétravailleurs vont pouvoir « rendre » leurs postes à 57 collègues afin que le contrôle fiscal puisse reprendre.

La CGT a relayé la demande des collègues qui souhaitent que les bâtiments et les applications ouvrent plus tôt (6h30 voire 6h). C'est une demande temporaire qui permet de faire un roulement dans les services et de venir plus facilement en voiture sans prendre le TER. Pour la direction, cela semble compliqué à mettre en place du fait des problèmes de sécurité le matin à l'ouverture des portes.

La CGT a demandé à connaître le nombre de collègues en présentiel actuellement qui prenait les transports en commun, ainsi que le nombre de collègues en ASA en fonction des situations :

- 15 à 20 % des 800 collègues qui ont un abonnement TER sont en présentiel dans le PCA.
- 240 collègues déclarés fragiles (fragiles + conjoints ou parents de personnes fragiles)
- impossible de connaître le nombre de collègues en ASA « garde d'enfants » car dans Sirhius, il n'y a qu'un motif d'absence COVID.

La CGT a évoqué la situation de la crèche des marmottes : il n'y aurait que 15 berceaux ouverts au 11 mai. La question sera posée au délégué à l'action sociale.

Concernant la situation des stagiaires B, la CGT a demandé si la direction avait réfléchi à leur stage depuis la dernière audioconférence. La direction a répondu que les stagiaires B étaient intégrés pleinement dans le dispositif de rotation des effectifs.

La CGT a demandé ce qu'il advenait de la restauration collective, la direction a écrit aux 10 présidents d'association et à Elior.

Une date de reprise est envisagée à compter du 25.05 et pas avant.

Les salles seront limitées en nombre de places, une mise en place d'un plan de circulation sera faite.

Pour Elior, il faut un nombre minimum de convives sinon il y aura une grosse augmentation du tarif. Donc il faut un seuil minimum de convives pour ouvrir.

La CGT a évoqué le problème de la cité administrative qui va ouvrir ses portes à compter du 14.05.

Malgré l'affichage qu'il n'y a pas d'accueil dans les services fiscaux, des usagers vont entrer et donc cela va poser problème pour les personnes au pré-accueil.
Le directeur espère la présence d'un vigile.

Le mouvement local commencera d'abord par les C, puis les B et les A
Les demandes locales se feront en juin, selon un calendrier resserré.
Pas encore de date précise aujourd'hui.

Les élus CGT

Annick Phellion, Yannick Massiet, Christine Busin, Pascal Brodowski, Eric Gosset, Nicolas Césari

Experts: Hervé Paillard, Thomas Remmery